



**NATIONS
UNIES**

EP

PNUE (DEPI)/MED WG.437/Réf. 1

ONU
environnement



Programme des Nations Unies
pour l'environnement



Plan d'Action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Mars 2017
Français

11^e Réunion des Points focaux nationaux du CAR/CPD

À Barcelone (Espagne), les 3 et 4 mai 2017

Conclusions de la 10^e réunion ordinaire des Points focaux nationaux du CAR/CPD, Madrid, juin 2015

**Conclusions de la 10^e réunion ordinaire des Points focaux nationaux du CAR/CPD
1-3 juin 2015, Madrid (Espagne)**

Les Points focaux nationaux du CAR/CPD (ci-après les PFN CAR/CPD) :

Concernant le Plan d'action CPD

Reconnaissent que le Plan d'action CPD recueille les recommandations et les amendements réalisés par les PFN CAR/CPD quant à sa structure et à son contenu et recommandent de le soumettre à l'assemblée générale ordinaire du PFN PAM.

Concernant la feuille de route pour la mise en œuvre du PA

Accueillent ce premier projet de feuille de route, soutiennent la structure et le contenu proposés et reconnaissent que la feuille de route est très complète et donnera lieu à la mise en œuvre du Plan d'action CPD. Ils proposent, néanmoins, plusieurs modifications à intégrer au 2^e projet du document.

Demandent à ce que la feuille de route définisse les mécanismes nécessaires pour garantir l'homogénéisation des activités régionales qui y sont incluses et des processus nationaux de planification de la CPR entre eux.

Demandent à ce que la feuille de route reflète davantage sa contribution à la CPD 10-YFP et au renforcement des liens avec la stratégie à moyen terme du PAM 2016-2021 et les objectifs de la GIZC et de l'approche écosystémique en Méditerranée (EcAp).

Recommandent le renforcement de la composante innovation dans les activités de la feuille de route, au niveau technologique (p. ex., l'utilisation rationnelle de l'eau, la gestion des déchets et les technologies de la biomasse), mais également sur le plan financier.

Suggèrent d'examiner les activités identifiées dans la feuille de route, afin de vérifier que leur portée reste régionale mais aussi pour éviter les répétitions et le chevauchement dans un souci de clarté et d'efficacité dans l'utilisation des ressources humaines et financières.

Suggèrent de renforcer la mention Approche sur le cycle de vie dans l'Objectif opérationnel numéro un de la section Alimentation, pêche et agriculture.

Suggèrent d'harmoniser les indicateurs de progrès, notamment les points de repère, de façon à ce que leur formulation respecte une structure commune et simple.

Concernant la mise en œuvre du plan d'action et de sa feuille de route

Reconnaissent que l'implantation de mécanismes favorables est essentielle à l'application du PA et à la mise en œuvre de sa feuille de route. Par conséquent, ils recommandent d'identifier et de proposer la marche à suivre pour un groupe de travail informel constitué de facilitateurs de la mise en œuvre dont la mission serait d'impliquer des représentants de gouvernements, d'entreprises, d'agents financiers, de la société civile et du monde universitaire pour participer activement et soutenir l'implémentation des actions et activités identifiées dans le PA et la feuille de route. Le « groupe de travail CPD » sera chargé de veiller à la cohérence et à l'harmonisation des activités développées dans le cadre de la feuille de route au niveau régional et des processus nationaux de CPD. Le « groupe de travail CPD » devra également fournir au CAR/CPD l'appui nécessaire pour assumer correctement la direction technique de la mise en œuvre du PA CPD.

Reconnaissent le besoin de créer un groupe de travail technique sur les indicateurs de CPD et recommandent donc de soumettre la proposition de création de ce groupe de travail à la réunion du PFN PAM. Le travail de ce groupe se fondera sur les indicateurs existants.

Considèrent que la fonction du Comité de direction proposée dans le troisième projet du plan d'action PCD pour la Méditerranée comme mécanisme de suivi de l'efficacité des actions menées dans son contexte, doit être assumée par les Points focaux nationaux du CAR/CPD car elle relève de leur responsabilité commune.

Demandent au CAR/CPD de fournir, avant le 19 juin, le deuxième projet de la feuille de route comprenant les observations et amendements formulés lors de la réunion de Madrid pour la revue finale par les PFN CAR/CPD. Les observations et amendements finaux du deuxième projet devront être envoyés au CAR/CPD avant le 9 juillet. Les observations seront intégrées à la version finale qui sera soumise à l'autorisation du PNUE/PAM avant d'être envoyée aux PFN PAM.

Concernant les activités du CAR/CPD développées au cours de l'exercice biennal 2014-2015 et la proposition de nouvelles actions par le centre pour 2016-2017

Les PFN expriment leur reconnaissance pour le précieux travail réalisé et les résultats obtenus par le CAR/CPD dans le développement de ses activités dans le cadre du PdT PAM 2014-2015 et félicitent le centre pour les efforts déployés à collecter des fonds supplémentaires, d'une part pour renforcer les actions selon les priorités des pays et d'autre part pour étendre des actions lors du prochain PdT PAM aux pays n'ayant reçu aucun fond dans le cadre du PdT actuel. Dans ce sens, les PFN réaffirment leur engagement à soutenir les actions du centre dans leurs pays et son travail de recherche de nouveaux financements pour développer sa mission de promotion de la CPD dans les pays méditerranéens.

Demandent au CAR/CPD d'inclure si possible la langue officielle auprès des Nations Unies des pays dans le développement des activités du centre.

Demandent au CAR/CPD de fournir aux PFN d'ici à la fin du mois de juin le premier projet du plan de travail 2016-2017 afin d'obtenir leurs observations et leurs commentaires avant l'approbation lors de la réunion du PFN PAM.